

23/12/2024

Nouveau ministre des Transports : le changement dans la continuité ?

Alexis Kohler vient d'annoncer la composition du nouveau gouvernement dirigé par François Bayrou. C'est désormais Philippe Tabarot qui exercera les fonctions de ministre chargé des Transports, succédant ainsi à François Durovray.

Le GART tient tout d'abord à saluer la capacité d'écoute et l'engagement de François Durovray qui aura été un ministre volontaire et déterminé à faire des mobilités du quotidien un axe prioritaire de son action. Les élus du GART sont impatients de le retrouver au sein de notre Conseil d'administration où il siégeait avant sa nomination en sa qualité de président du Département de l'Essonne. Son expertise, renforcée par son expérience ministérielle, constituera un atout précieux pour poursuivre notre mission d'accompagnement et de soutien des Autorités organisatrices de la mobilité, qu'elles soient locales ou régionales.

Avec Philippe Tabarot pour lui succéder, c'est la garantie d'avoir à la tête de ce ministère exigeant une personnalité qui maîtrise parfaitement les enjeux de mobilités. Vice-président chargé des transports à la Région Sud de 2015 à 2021, puis premier vice-président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable au Sénat où il siège au titre du Département des Alpes-Maritimes, et vice-président de l'association Avenir Transports, Philippe Tabarot a également été administrateur du GART de 2016 à 2021. Il a, d'ailleurs, en tant que vice-président du Conseil d'Orientation des Infrastructures, partagé nombre de nos positions sur la nécessité de repenser en profondeur le modèle économique de la mobilité pour permettre aux Autorités organisatrices de faire face au double mur d'investissement et de fonctionnement qui se dresse devant elles.

C'est pourquoi nous avons bon espoir que Philippe Tabarot reprenne à son compte les engagements pris par son prédécesseur d'organiser avant la fin du premier trimestre 2025 une Conférence nationale du financement de la mobilité et de ses infrastructures.

Le GART sera également attentif à la nouvelle version du projet de loi de finances 2025 qui, selon nous, devrait porter une plus grande ambition que le précédent en faveur des Autorités

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org

organisatrices de la mobilité. Régions et Intercommunalités attendent des mesures à la hauteur des enjeux leur permettant enfin de disposer de ressources adaptées au déploiement de politiques de mobilité ambitieuses et nécessaires pour répondre aux besoins de déplacement de nos concitoyens et à la lutte contre le changement climatique.

Le GART voit, également, dans la nomination de Philippe Tabarot une occasion de faire avancer au plus vite la proposition de loi relative au renforcement de la sûreté dans les transports dont il est à l'origine au Sénat et dont l'adoption a été une fois de plus stoppée avec la censure du gouvernement. Nombre de dispositions sont attendues pour sécuriser davantage la vie des usagers et le quotidien des agents de conduite et de contrôle.

En sa qualité de représentant national des Autorités organisatrices de la mobilité, le GART sera un partenaire exigeant et jouera un rôle constructif dans les débats ainsi que dans les décisions qui rythmeront les enjeux de mobilité dans les prochaines semaines. Nous veillerons à ce que les priorités nationales en matière de mobilités soient traitées avec l'ambition et les moyens qu'elles méritent. Et nous faisons le vœu d'une certaine stabilité au sein de ce ministère qui a connu pas moins de quatre titulaires en moins d'un an...

Enfin, le GART se réjouit que le ministère des Transports reste rattaché au ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation, d'autant plus qu'il est confié à François Rebsamen, un élu local proche des réalités du terrain. Il nous paraît en effet fondamental qu'État et collectivités territoriales travaillent de concert pour ressouder la fracture sociale et territoriale qui fragilise notre pays. L'amélioration des conditions de déplacement au quotidien de nos concitoyens s'inscrit dans cet objectif et doit constituer une priorité nationale pour le nouveau gouvernement s'il veut maintenir le contrat social de notre pays.

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org